



ASSEMBLEE GENERALE 2024

Meymac – 07/11/24

Compte-rendu

Ce compte-rendu s'appuie sur deux documents joints :

- Le support de présentation qui détaille les actions,
- Le relevé des participants, présents et excusés.

En **l'absence du Président, Jean Michel Bertrand**, Joel Garestier, Vice-Président préside la séance.

Suite à sa diffusion avant l'AG aux adhérents, le PV de l'assemblée générale 2023 est soumis à validation.

⇒ **Délibération** : Le PV de l'assemblée générale 2023 est approuvé à l'unanimité

Présentation de l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Actualités
- Rapport financier
- Rapport d'activité
- Questions diverses

1. RAPPORT MORAL

Chers amis, chers adhérents, chers partenaires, cette année 2024 a été l'occasion de plusieurs temps forts. Les élus de l'association et les salariés de l'Union Régionale ont contribué à faire avancer, à nouveau, la cause des Communes Forestières.

En début d'année, avec nos partenaires des COFOR AURA, Occitanie et Bourgogne Franche-Comté, nous avons ainsi organisé **l'Etat des Lieux de la forêt et du bois du Massif Central**, un grand temps de concertation visant à écrire la nouvelle feuille de route « forêt-bois » du Comité de Massif Central. Rassemblant représentants de la filière, organismes environnementaux et élus 3 journées ont permis d'aboutir à un consensus pour préparer un document cadre qui guidera la politique du Massif dans les années à venir.

Ces dernières années, plusieurs **partenariats** nouveaux ont été initiés sur le territoire du Limousin.

Avec le **Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne**, partant du constat d'une relative

méconnaissance mutuelle entre forestiers et gestionnaires de la ressource en eau.

Les premières actions concrètes ont été l'organisation d'une grande journée d'information le 9 février à destination des élus. Son objectif, sensibiliser sur les moyens existants pour préserver la ressource en eau. Pari réussi et poursuivi par la prise d'un stagiaire pour améliorer notre compréhension des différents risques affectant la qualité de l'eau potable en contexte forestier. 4 mois et demi (mi-avril à fin août) de travail et des perspectives pour continuer la démarche avec une animation de terrain pour l'année 2025. Un sujet d'actualité avec dans le même temps une participation des équipes aux travaux de la DDT de Corrèze pour la réédition du guide sylviculture et cours d'eau.

Cette année 2024 a également été un premier pas vers un partenariat plus formalisé entre notre association des élus forestiers et **l'Association des Maires de Haute-Vienne**. Une collaboration, mutuellement bénéfique, au service des élus de nos territoires. L'objectif, outiller les élus pour leur permettre de mieux s'impliquer sur les questions forestières et faire connaître nos services. Après la journée d'information organisée le 8 Octobre sur les questions de voirie et de chantiers forestiers, il est prévu de formaliser notre partenariat par une convention qui devrait être signée au prochain congrès des Maires du Département.

Toujours au chapitre des partenariats nous continuons à resserrer les liens avec notre partenaire **FIBOIS Nouvelle-Aquitaine** au travers, notamment, du **Pacte Bois et Biosourcés**. Une initiative nationale qui démarre pour la Nouvelle-Aquitaine en 2025. L'objectif de la démarche est d'augmenter le recours au bois et aux matériaux biosourcés dans notre région. Cet outil est avant tout un vaste programme de communication et d'accompagnement collectif mené et coordonné par tout le réseau des prescripteurs Bois et Biosourcés.

Mais également à l'appui de l'enquête Elus – Exploitants forestiers qui a permis d'ouvrir des discussions avec les représentants de la filière sur les questions de chantiers et de voirie. **Comment garantir une exploitation forestière pérenne et respectueuse sur nos territoires ?** Vous avez deux heures.

Initier la **structuration des Communes Forestières de Dordogne** avec notre chargée de mission Chloé MONTA qui travaille au plus près du terrain. Je salue d'ailleurs Martin SLAGHUIS, maire de Badefols-sur-Dordogne qui a fait le déplacement pour notre Assemblée Générale.

Les évolutions climatiques, même si la météo 2024 ne le confirme pas, imposent de rester vigilant sur la question du **Risque incendie**. L'expertise acquise par les Communes Forestières en France et en Nouvelle-Aquitaine est certaine et sera utile dans les années à venir. De nombreuses **réunions de sensibilisation des élus** se sont encore déroulées cette année, notamment dans les Landes de Gascogne et en Dordogne et un **guide** de référence a été produit par l'équipe de l'Union régionale. Plus proche de nous, l'initiative (toujours en cours) du **Préfet de Corrèze** de rédiger le Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie est suivi de près par votre association.

Cette expérience de nos territoires sur la prévention du risque incendie est reconnue, nous accueillons en effet en Dordogne du 11 au 13 Décembre une **délégation d'élus Normands et Franciliens** qui viendront découvrir l'organisation mise en place par l'ensemble des acteurs - collectivités, services de l'Etat, SDIS.

Autre évènement à venir, l'association Limousin-Périgord organisera pour la première fois sur son territoire le **séminaire des permanents des Communes Forestières** (septembre 2025). Un évènement de 3 jours qui rassemblera les (plus de) 80 salariés de l'ensemble du réseau national dans notre beau

département Corrèzien. Au menu, 3 jours de travaux, d'échanges, de découverte et de convivialité.

Nos échanges se sont également poursuivis avec **l'Office National des Forêts** avec 2 réunions sur le secteur du Limousin et plusieurs temps d'échanges territoriaux pour aborder les points particuliers de la Commercialisation des bois en forêt publique. Office National des Forêts dont les effectifs en Limousin ne devraient pas être affectés par le nouveau projet de loi de finance. Les postes de technicien vacants sont renouvelés et la réorganisation en cours apportera je l'espère plus d'efficacité pour la gestion de nos forêts communales et sectionales.

Nous accompagnons également différents **territoires forestiers** partenaires – PNR de Millevaches, PNR Périgord Limousin, CU Limoges Métropole, CC ELAN dans leurs démarches forestières. La prise en compte des enjeux forestiers dans toute leur complexité est au cœur de ces échanges dans des cadres de Chartes Forestières, en cours ou en devenir. Nous accueillons également avec plaisir **Haute-Corrèze Communauté** avec qui les travaux pourraient débiter dès cette année.

Au chapitre des nouveautés, nous sommes maintenant en mesure de lancer un premier test grandeur nature de **Palements pour Services Environnementaux en forêt**. Valoriser les services rendus par la forêt (aménités) permettrait de mettre en œuvre une gestion différente de celle tournée vers la seule production de bois ? L'expérimentation en cours sur le territoire du Parc de Millevaches, conçue par un vaste partenariat, devrait permettre d'apporter une réponse.

Voici quelques-unes des actions menées par votre association sur cette année qui s'achève.

Nous **nous tournons d'ores et déjà vers l'année à venir, non sans une certaine inquiétude tout d'abord**. Les finances nationales et le Projet de Loi de Finance offrent des perspectives incertaines pour notre Union Régionale (qui pour rappel porte l'ensemble des salariés). Nous aurons plus que jamais besoin du soutien de nos adhérents pour assurer le fonctionnement de nos associations.

Mais également avec optimisme. Les forêts du Limousin et du Périgord sont toujours relativement préservées des aléas et grandes catastrophes, et la demande en bois, soutenue, offre des revenus intéressants pour les communes propriétaires de forêt. L'équipe salariée, dynamique et stable, est présente pour soutenir nos adhérents et leur apporter les informations nécessaires à l'exercice de leurs compétences.

Notre association est également, comme vous le verrez, en bonne santé financière et compte aujourd'hui plus adhérents qu'elle n'en a jamais eu. **Merci à vous pour votre confiance**.

⇒ **Délibération** : le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2. ACTUALITES

EQUIPE SALARIEE

Les salariés sont employés par l'association régionale dite Union Régionale COFOR Nouvelle-Aquitaine : 6 CDI et 2 CDD actuellement.

EVOLUTIONS PEFC NATIONAL

Mme DE NEUVILLE, Présidente de PEFC France et de PEFC Nouvelle-Aquitaine, explique :

La certification PEFC s'est créée sur la base des régions et dans la philosophie de faire accéder les micro-propriétés à la certification forestière.

PEFC France est propriétaire du certificat et il est contrôlé dans les régions sans qu'il y ait de relation hiérarchique entre le niveau national et régional. Pourtant, les différences forestières sont très importantes entre les régions. PEFC France a souhaité transformer le système d'organisation pour une amélioration à la fois sur la sécurité des contrôles, des certifications et du personnel en région.

Ainsi, toute la ressource humaine et la finance sont regroupés sur un pôle interrégional basé à Bordeaux. L'organisation de la certification, les diagnostics et les contrôles resteront locaux.

Le réseau des COFOR alerte néanmoins sur l'impact financier local pour les communes suite à l'harmonisation décidée des barèmes de cotisations.

Qu'en est-il de la double certification ?

Ça concerne des marchés internationaux et PEFC travaille bien avec FSC.

EVOLUTION CHARTE GRAPHIQUE DES COMMUNES FORESTIERES

Démarche nationale en cours qui sera décliné dans chaque association départementale en 2025.

ASSISES DE LA FORET ET DU BOIS EN LIMOUSIN – 24/10/24 – Clergoux (19)

Organisées par l'interprofession FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, environ 220 personnes étaient présentes.

Test de contributions par sms (130 reçues) en plus des contributions écrites.

Un COPIL Fibois le 18 novembre discutera des suites à donner.

JP. Bosdevigie témoigne de la bonne dynamique en place.

SEMINAIRE DES PERMANENTS COFOR – SEPTEMBRE 2025 – CORREZE

Tous les 18 mois, l'ensemble des salariés des COFOR de toute la France se réunit en séminaire de 3 jours. Après le Jura en avril 2024, les COFOR sont sollicitées pour organiser le prochain séminaire en septembre 2025 en Corrèze. Des devis sont en cours pour un lieu d'hébergement pouvant accueillir 80 personnes avec salles de séminaire.

3. RAPPORTS FINANCIERS

ADHESIONS

Le résultat est positif en 2024 avec une augmentation des adhérents qui se portent à 84 aujourd'hui.

Une bonne moitié des adhérents sont en Haute-Vienne grâce à deux intercommunalités qui font adhérer leurs 44 communes en plus de leur adhésion personnelle. Il pourrait être intéressant de proposer l'adhésion au Département de la Dordogne.

BUDGETS ET TRESORERIE

Pour rappel, les salariés sont portés par l'Union Régionale dont le budget annuel avoisine les 400 000 €. 60 % des recettes sont liées à des subventions publiques avec le Ministère de l'agriculture (Risque incendie), les fonds Massif central, la Région Nouvelle-Aquitaine et la DRAAF. Les 40 % restants proviennent de financements privés (France Bois Forêt, interprofession nationale), des cotisations des associations départementales et de quelques prestations.

Le budget de l'association Limousin-Périgord est donc réduit.

Quelques détails sur les postes suivants :

- Cotisation en débit : L'association reverse à la Fédération Nationale 52 € par adhérent.
- Divers : prise en charge d'un stage dans le cadre de l'action « Eau et forêt ».

En 2023, il a été déficitaire dû à un faible retour des adhésions.

2024 s'annonce comme légèrement déficitaire.

La trésorerie permet d'encaisser ces pertes et s'élève à ce jour à près de 29 000 €.

Le prévisionnel 2025 s'annonce excédentaire sous réserve de la poursuite de nouvelles adhésions.

⇒ **Délibération** : les bilans d'adhésions, financiers et les budgets prévisionnels 2024 et 2025 sont approuvés à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

EAU ET FORET (Cedric/87)

En partenariat avec le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (SABV)

Les forestiers (exploitants, gestionnaires) n'accèdent pas de manière courante aux informations liées aux périmètres de captage (localisation, réglementation etc.).

Méconnaissance des élus, des propriétaires, des exploitants donc les dérapages sont plus que possibles.

En tant que Maire, il faut creuser sur le document d'urbanisme : mettre des emplacements réservés par exemple et envisager à terme d'acquérir les parcelles.

Une démarche de protection peut être intégrée dans un AFAFE (voir par exemple en Dordogne, ou au nord

de la Gironde).

Aujourd'hui, quand il y a des problèmes de route, de stockage, les Maires auraient possibilité d'intervenir si le chantier était déclaré.

Une **plateforme internet existe sur l'ARS (Atlas Santé) qui permet de localiser les zones de captage d'eau** après création d'un compte. L'information reste sensible et ne doit pas être communiquée au grand public.

L'Office National des Forêts a répertorié 400 à 500 captages en forêt publique du Limousin et 300 sont actifs. Le Département de Corrèze renouvelle son guide sur l'eau et va intégrer ces aspects.

Le CNPF complète : également à l'échelle corrézienne avec vocation d'être dupliquée : une formation Eau et travaux forestiers avec le CFPPA de Meymac va se faire début 2025.

Ce sujet ne peut que monter en puissance pour les années à venir et il reste fort à faire pour que les acteurs de l'eau travaillent plus et mieux avec les forestiers.

BOIS-CONSTRUCTION (Marion/Limousin)

Deux cliniques vétérinaires devraient être inaugurées en fin d'année sur la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest.

Le réseau des élus ambassadeurs en Limousin regroupe actuellement 7 élus dont l'objectif est de faire remonter tout projet au réseau COFOR et de porter des messages politiques de valorisation de la ressource locale dans les projets de construction.

Le Pacte régional bois et biosourcés porté par l'interprofession FIBOIS concerne toutes les maîtrises d'ouvrage de Nouvelle-Aquitaine, publiques et privées.

Quel lien à faire entre ce pacte et la valorisation des bois façonnés des communes ?

Les deux sujets sont liés.

Dans le cadre de la loi zéro artificialisation nette, il est important de prendre en compte que de nombreux projets d'élus concernent plutôt la rénovation et l'aménagement que la construction.

L'ONF est demandeur d'avoir en amont les projets de construction pour anticiper les programmes de coupes dans les documents de gestion durable.

Le binôme COFOR – Fibois sur le bois-construction est à développer en Dordogne.

La conjoncture sur la construction ainsi que l'approche des élections pour 2026 ne facilitent pas la démarche globale.

Le manque d'entreprises certifiées pour la marque du Bois du Massif Central est également un frein.

REUNIONS D'INFORMATION (19-23-24-87)

Les supports utilisés sont disponibles à la demande.

La question de la voirie mobilise beaucoup dans le Limousin.

C'est un sujet à proposer :

- Côté Dordogne, dans la continuité des groupes de travail,
- En zone rurale hors PNR, notamment auprès la CC Brillance Sud Haute Vienne (contact Mme De Neuville)
- Eventuellement aussi à l'association des Maires Ruraux de Haute-Vienne.

M. Lamoury complète sur les actions menées par Fibois et les exploitants : formation, déclaration des chantiers sur Transbois...

■ RISQUE INCENDIE (Chloé/19 et 24)

Répertorier les points d'eau et pistes d'accessibles est également une action importante à laquelle les Services Départementaux d'Incendie et de Secours participent activement dans les deux départements.

■ COMMERCIALISATION DES BOIS (Cédric/Limousin)

Pas de remarque particulière.

■ FORET PEDAGOGIQUE (Marion/19-23-24-87)

Exemple de partenariats : Fibois répertorie les entreprises qui peuvent accueillir des scolaires.

■ PAIEMENT DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (Marion/Millevaches)

L'ONF propose de se pencher sur les mesures compensatoires (30 ans d'engagement) en forêt publique avec des ilots de vieillissement ou de sénescence.

La prise en compte des enjeux de biodiversité va s'étendre en 2025 dans le cadre de la stratégie nationale des aires protégées dans laquelle les COFOR sont impliquées.

⇒ **Délibération** : le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

■ QUESTIONS DIVERSES

■ L'ETAT SANITAIRE DE LA FORET

2018-2019 a été la période la plus délicate en Limousin.

L'ONF surveille l'épicéa commun qui risque de sécher rapidement ainsi que le hêtre en basse altitude.

Le frêne est en sursis, les châtaigniers meurent.

Le chêne sessile et le chêne pubescent ont la possibilité de s'implanter sur de belles stations. Le caractère invasif du chêne rouge pose des problèmes.

A 12h36, M. Garestier remercie l'ensemble des personnes présentes et lève la séance.

Fait à Limoges, le 25 mars 2025,

Joël Garestier
Vice-Président

Jean-Pierre Bosedevigie
Secrétaire



Assemblée Générale

Le 7 Novembre 2024

Meymac (19)



Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Actualités
3. Rapport financier
4. Rapport d'activité
5. Questions diverses



Rapport Moral

DELIBERATION N°2 - Approbation du rapport moral

Equipe Régionale



Chloé MONTA

Chargée de mission - Risques
Coordinatrice des financements



Cédric BENESTEAU

Coordinateur régional
Chargé de mission - Forêt - Foncier - Risques



Méline GOUSSIES

Secrétaire Administrative



Noémie ROCHEL

Chargée de mission - Risques -
Forêts Pédagogiques



Marion HAYOT

Chargée de mission - Bois local - Territoires forestiers
Forêts Pédagogiques



Antoine MIGNON LE VAILLANT

Chargé de mission Bois énergie
des Pyrénées-Atlantiques



Marion DUPRAT-NIETO

Chargée de mission - Bois local -
Territoires forestiers

Basés sur la
Dordogne et l'ex-
Limousin

Depuis fin août :



Théo LAUNAY

Chargé de mission - Commercialisation

Délégation Aquitaine
06 66 46 00 49

theo.launay@communesforestieres.org



Actualités

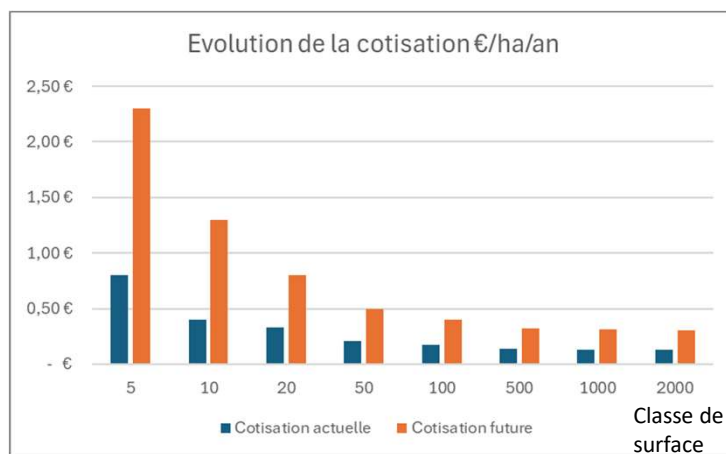
Evolutions PEFC National



PEFC est aujourd'hui divisé
entre 10 entités :
PEFC France et 9 PEFC
Régionaux (EAC)

Regroupement interrégional
des frais de RH, finances.

⇒ Harmonisation des
cotisations : augmentation
forte pour les communes.



Refonte de l'identité graphique nationale

Ce qui est prévu :

- Un nouveau logo + Une phrase d'accroche
- Liberté donnée aux associations de choisir leur appellation : Communes / Collectivités / COFOR etc.
- De nombreux documents : courriers, affiches, cartes de visite, appels à cotisation, plaquettes, signature mail etc.
- Une déclinaison locale
- Livraison au premier trimestre 2025



Communes forestières
Bourgogne-Franche-Comté



Collectivités forestières
Occitanie Pyrénées-Méditerranée



Stratégie de
Communication
En vue des
municipales de 2026

Assises de la Forêt et du Bois en Limousin



24 Octobre 2024 au château de
Sedières (Clergoux, 19)

Seminaire des permanents 2025

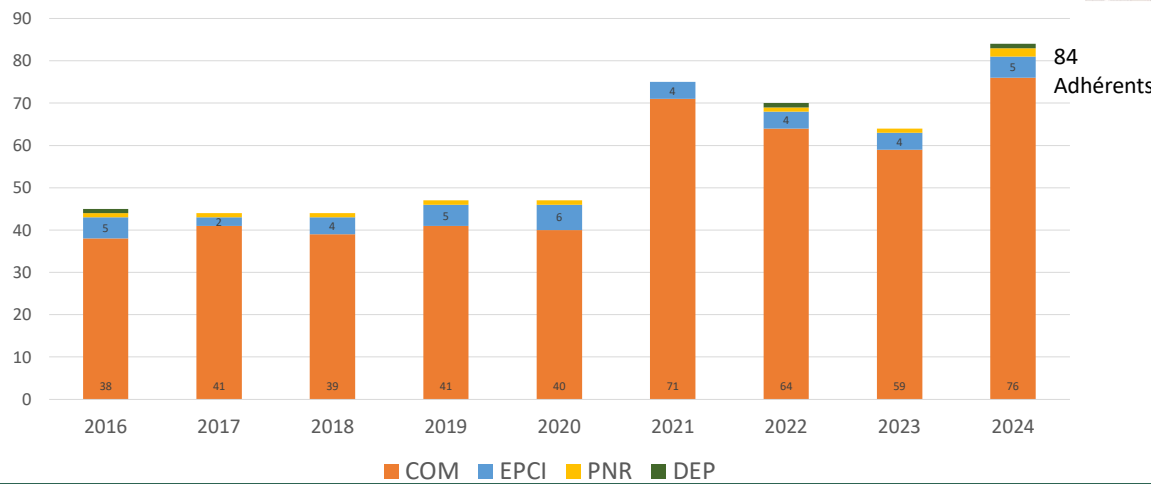
Septembre 2025 en Limousin –
secteur Corrèze





Rapport Financier

ADHESIONS – Evolution 2016 - 2024



COMPTES 2023



2023	Crédit	Débit
Adhésions		- 860,00 €
Cotisation	9 338,00 €	- 3 800,00 €
Participation UR		- 5 000,00 €
Frais secrétariat		- 1 229,81 €
Divers		- 1 017,56 €
Total général	9 338,00 €	- 11 907,37 €
Solde 2023		- 2 569,37 €

PREVISIONNEL 2024



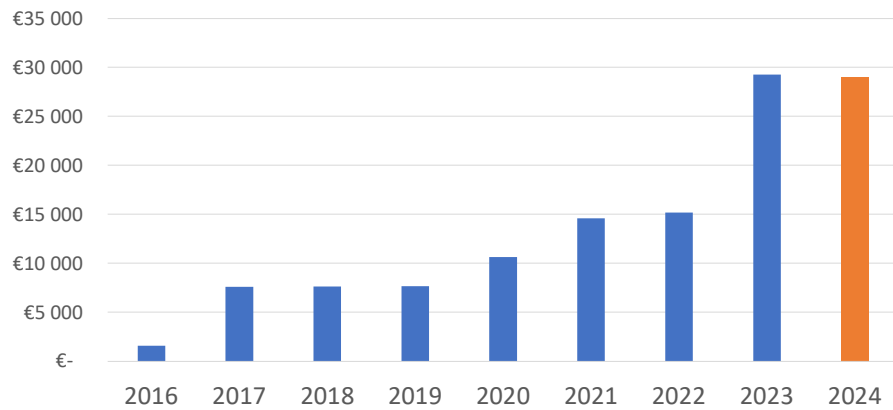
2024	Crédit	Débit
Adhésions		- 860,00 €
Cotisation	12 633,00 €	- 4 368,00 €
Participation UR		- 5 000,00 €
Frais secrétariat		- 1 500,00 €
Divers		- 1 171,00 €
Total général	12 633,00 €	12 749,00 €
Solde 2024		- 266,00 €

DELIBERATION N°4 - Approbation du bilan 2023 et du prévisionnel 2024

TRÉSORERIE



TRESORERIE FIN D'ANNEE



Budget 2025



2025	Crédit	Débit
Adhésions		- 860,00 €
Cotisation	14 453,00 €	- 4 576,00 €
Participation UR		- 5 000,00 €
Frais secrétariat		- 1 500,00 €
Divers		- 250,00 €
Total général	14 453,00 €	- 12 186,00 €
Solde 2025	2 267,00 €	

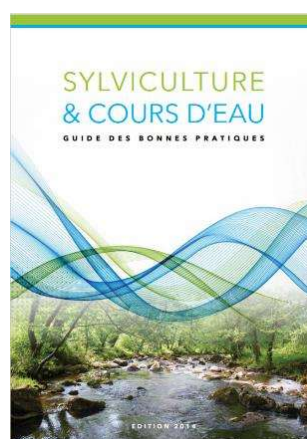
DELIBERATION N°4 - Approbation du budget 2025



Rapport d'activité

2023 - 2024

Eau et Forêt



Eau et forêt - Journée d'information



09/02/2024

Organisation d'une grande journée d'information des élus

- Règlementation, Chantiers Forestiers et eau potable
- Impacts physico-chimiques de la forêt sur l'eau
- Présentation des actions du SABV
- Présentation de l'association des Collectivités de l'eau



Eau et forêt - Stage



- Accueil de Paul Drijard en stage du 15 Avril au 31 Aout
- Stage co-porté par le SABV et les COFOR Limousin-Périgord

Quels sont les risques pour la ressource en eau en périmètre de captage en milieu forestier, et comment accompagner les élus dans leur prise en compte ?

Objectifs :

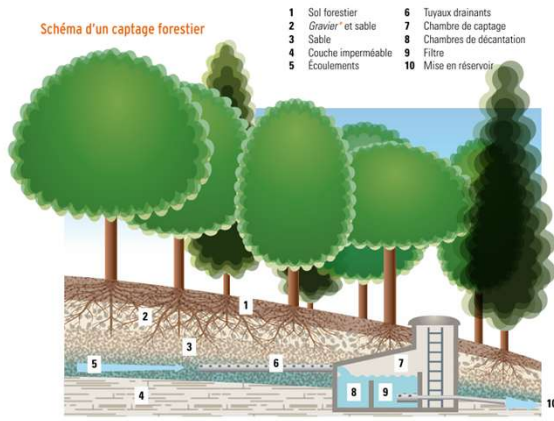
- Etat des lieux des risques affectant les captages d'eau potable en forêt
- Réalisation d'un document communiquant à destination des élus



Eau et forêt - Contexte



Schéma d'un captage forestier



Contexte local de socle cristallin

- Sols peu profonds
- Écoulements souterrains captés par des drains
- Une grande sensibilité aux perturbations

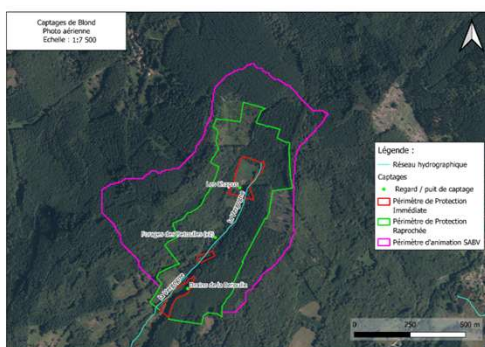
Les 3 principaux risques d'atteinte à la qualité des eaux :

- Turbidité
- Hydrocarbures
- Éléments minéraux (aluminium, nitrates...)

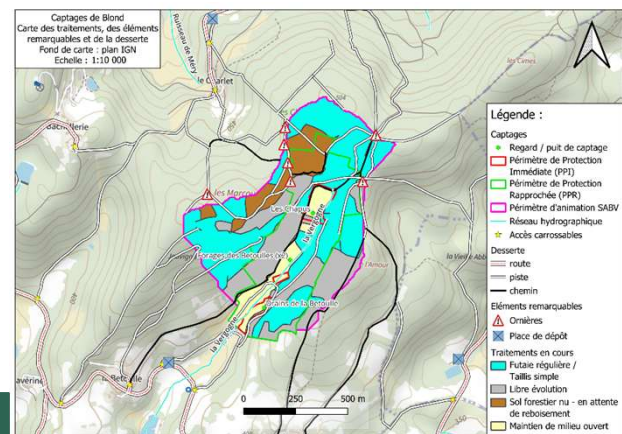
Les risques varient selon les pratiques sylvicoles



Eau et forêt – Phase terrain



- 3 points de captages dont 2 actifs
- Une DUP sans prescription forestière
- Pas de forêt publique dans le périmètre d'animation



- De nombreuses opérations attendues : coupe d'éclaircie, coupe rase, renouvellement avec des travaux du sol
- Absence d'information sur la forêt privée (CNPF)
- Présence de dégradations de la desserte

Eau et forêt – Résultats



3 principaux risques :

- Dégradation des pistes
- Travail du sol (plantations)
- Mise à nu du sol (coupe)



Pour prévenir ces risques :

- Révision de la DUP
- Mise en place de bonnes pratiques



Eau et forêt – Conclusions et perspectives

Leviers d'action pour les élus

- Connaissance et application de la DUP
- Usage de la desserte publique et du domaine privé de la commune
- Information des acteurs concernés
- Révision de la DUP



Plaquette pour les élus

Perspectives

- Réalisation d'une 2^{ème} journée d'information des élus sur la préservation de la ressource en eau en contexte forestier
- Rencontre des élus des communes concernées pour leur proposer un accompagnement spécifique



Bois Construction



Bilan des actions 2024 et perspectives 2025



Réunions/rencontres d'information et de sensibilisation :

- **12/03/24 - Journée d'information « Construction bois local, certifications et matériaux biosourcés » (Saint-Merd-les-Oussines, 19)**
--> Partenariat : PNRML, FIBOIS NA, ABTMC, Odeys et Résonance Paille.
- **Cycle de webinaires « Elus, privilégiez le bois local dans vos projets de construction et d'aménagement ! »**
- **Perspectives 2025** : Rencontres territoriales Bois Construction - PETR Monts-et-Barrages --> **Objectif** : réunir les acteurs du territoire autour de la thématique Bois Construction (présentations, retours d'expérience et échanges).



Bilan des actions 2024 et perspectives 2025



Lien avec les politiques publiques et territoriales :

Démarches territoriales

- Poursuite de l'accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'actions des **CFT** et **PCAET**.
- À venir : formation sur l'**intégration des enjeux forêt/bois dans les documents de planification (PCAET, SCOT, PLUI,...)**
- Perspectives 2025 : accompagnement à la valorisation de la filière forêt-bois dans les **SCOT** et **PCAET (non suivis)**
--> envoi de courriers aux EPCI concernés en Limousin (octobre).

Dispositifs d'aide

- Bonification **DETR-DSIL** : envoi de courriers aux Préfectures 19 et 23 en janvier 2024 :
 - *Préfectures de Corrèze (19) → manifestation d'intérêt et proposition de mise en place à compter de 2025.*
 - *Préfecture de Creuse (23) → absence de retour.*
- Perspectives 2025 : programmer une rencontre avec les 3 Préfectures - demande bonification

Bilan des actions 2024 et perspectives 2025



Accompagnement de projets :

9 projets accompagnés / 1 dizaine de projets à accompagner / 1 projet livré en fin d'année 2024.

Concertation partenariale :

- Développement et mobilisation du réseau des élus ambassadeurs de la construction bois local en Nouvelle-Aquitaine.
- Réseau Bois construction (National) : participation aux réunions mensuelles (par FNCOFOR).
- Réseau BTMC (Massif central) : participation aux réunions de réseau et suivi revues de projet avec ABTMC.
- Prix régional de la construction bois (PRCB) : intégration des comités techniques de sélection (partenariat FIBOIS).
- Pacte Bois-Biosourcés : intégration du COPIL/COTECH et organisation de la semaine du Pacte (partenariat FIBOIS).

Perspectives 2025 :

- Partenariats --> CAUE : en cours de construction / FIBOIS NA : en cours de construction (via Pacte).
- Lancement du Pacte Bois-Biosourcés en Nouvelle-Aquitaine.



Pacte Bois-Biosourcés de Nouvelle-Aquitaine



ENGAGEZ VOUS POUR LE PACTE



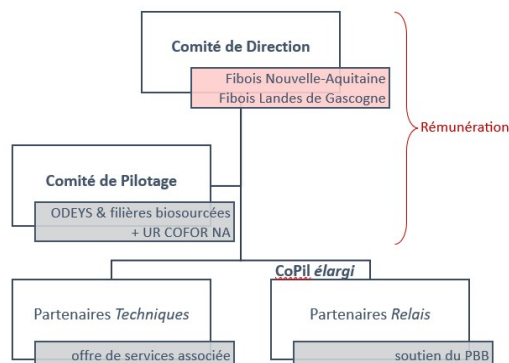
La démarche du Pacte Bois-Biosourcés en Nouvelle-Aquitaine

Objectif : massifier l'usage du bois et des autres matériaux biosourcés dans les projets de **construction** et de **rénovation** d'ouvrages privés et publics.

- Un **contrat** entre les maîtrises d'ouvrage et les filières bois et biosourcées.
- Une **anticipation** des projets et m² construits en bois et biosourcés pour mettre en mouvement tous les acteurs de ces filières.



Pacte Bois-Biosourcés de Nouvelle-Aquitaine



Convention de partenariat tripartite : FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Landes de Gascogne et URCOFOR Nouvelle-Aquitaine :

- Durée d'engagement : 5 ans (+2) (⚠ contexte électoral)
- Participation aux COPIL/COTECH du Pacte.
- Collaboration technique sur le territoire régional.
- Reconnaissance des marques de territoire.
- Communication sur le Pacte.
- Rétribution pour l'URCOFOR à hauteur de 10% des contributions annuelles des collectivités signataires du Pacte :

Collectivités

□ moins de 5 000 habitants	250 €/an
□ de 5 001 à 20 000 habitants	600 €/an
□ de 20 001 à 50 000 habitants	1 500 €/an
□ plus de 50 000 habitants	2 000 €/an





Pacte Bois-Biosourcés de Nouvelle-Aquitaine



Les engagements du Pacte Bois-Biosourcés de Nouvelle-Aquitaine :

Objectifs communs :

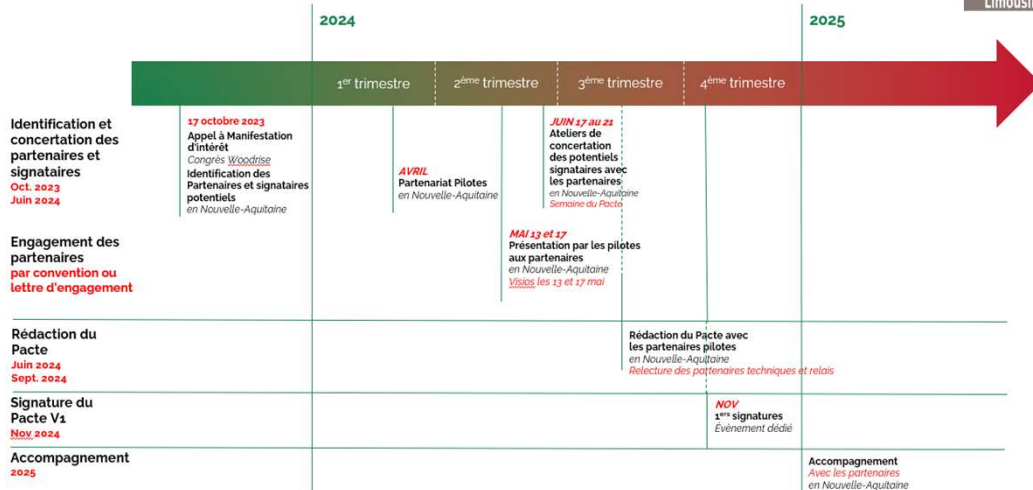
- Engagement sur 5 ans (période glissante de 2 ans).
- Engagement sur un pourcentage de la Surface de Plancher en construction neuve et/ou réhabilitation.
- Engagement sur la masse de bois et biosourcés dans les projets.
- Engagement sur des critères d'approvisionnement en fonction du niveau d'engagement (% SdP).

Objectifs complémentaires optionnels :

Le Signataire Premium fait le choix d'au moins 1 projet démonstrateur sur la période d'engagement (1 projet labellisé/certifié provenance des bois, 1 projet certifié gestion durable des forêts,...)



Pacte Bois-Biosourcés de Nouvelle-Aquitaine





Pacte Bois-Biosourcés de Nouvelle-Aquitaine



Actions en cours et perspectives 2025 :

- **Convention** de partenariat en cours de finalisation.
- Mobilisation et **lien avec les marques de territoire** (BTMC et Bois des Pyrénées) pour leur intégration en tant que partenaire.
- Préparation de l'évènement officiel de **signature du Pacte** par les premiers signataires : initialement prévu le 28 novembre à Biarritz, probablement reporté en juin 2025 lors de Forexpo.
- Préparation du **programme d'accompagnement** des signataires qui débutera en 2025.
- **Communication** auprès des collectivités (prises de contact, rendez-vous,...) et **identification des collectivités signataires**.

Réunions
d'information



Réunions d'information



Programme de 4+4 webinaires



Webinaire#1 - 30/04/2024
Elus et enfants, engagés pour leur forêt : rejoignez le réseau des forêt pédagogiques!



Webinaire#2 - 21/05/2024
Débroussailler, c'est l'affaire de tous dans la prévention des feux de forêt.



Webinaire#5 - 01/10/2024
Obligations Légales de Débroussaillage - Evolutions réglementaires



Webinaire#6 - 12/11/2024
Bois local et biosourcés : comment valoriser les ressources des territoires dans les projets de construction publics ?



Webinaire#3 - 11/06/2024
Les relations entre les Collectivités et l'ONF : la Charte de la Forêt Communale.



Webinaire#4 - 09/07/2024
Privilégier le bois local dans vos projets et valoriser votre territoire.



Webinaire#7 - 19/11/2024
La forêt au cœur des stratégies de développement territoriales : Retour sur le Plan Bois Pays Basque



Webinaire#8 - 17/12/2024
Les « PSE » en forêt : des rémunérations pour les services environnementaux

Réunions d'information



Lancement de la démarche Trame vieux bois – Paiement pour services environnementaux

En partenariat avec le PNR de Millevaches

Rencontres territoriales Bois Construction

En partenariat avec le PETR Monts et Barrages

Demande importante pour des réunions voirie sur le Limousin

- 8/10/2024 en partenariat avec l'ADM87
- 13/11/2024 et 27/11/2024 en partenariat avec Tulle Agglo
- 1 Date à venir pour une intervention sur le PETR Monts et Barrages
- 3 réunions envisagées avec le PNR de Millevaches



Risque feux de forêt



Bilan et perspectives 2024

16 réunions menées à ce jour (31 en 2023) sur 5 départements => 2 en Dordogne

- ⇒ Hotline SOS OLD lancée dans les Pyrénées-Atlantiques,
- ⇒ Accompagnement des élus sur la Comcom Périgord Limousin (Thiviers)
- ⇒ Une délégation d'élus (Normandie, Ile de France) en Dordogne du 11 au 13/12/24



Dans les Landes de Gascogne :

Parution du guide pratique de l' élu et envoi dans 400 communes

=> Dossier 2025-2026 Guide NA

Commercialisation des bois



Commercialisation des bois



Accompagnement des collectivités sur la commercialisation :

Animation terrain et rencontres :

- CC Porte de Vassivière : 3 rencontres élus – ONF pour informer les élus sur la commercialisation
- Mise à jour de l'Observatoire des Ventes Nouvelle Aquitaine

Actions prévues :

- Poursuite de l'accompagnement des collectivités
- Rédaction d'un guide « commercialisation » et fiche communicante



Forêts Pédagogiques



Carte des 146 Forêts pédagogiques

Année scolaire 2023-2024



DES THÉMATIQUES PHARES ABORDEES :

- Gestion forestière
- Biodiversité
- Citoyenneté
- Changement climatique et crises sanitaires
- Transformations et usages du bois
- Différence des forêts contre les incendies et prévention des risques
- Matières de la forêt et du bois
- Forêt et société

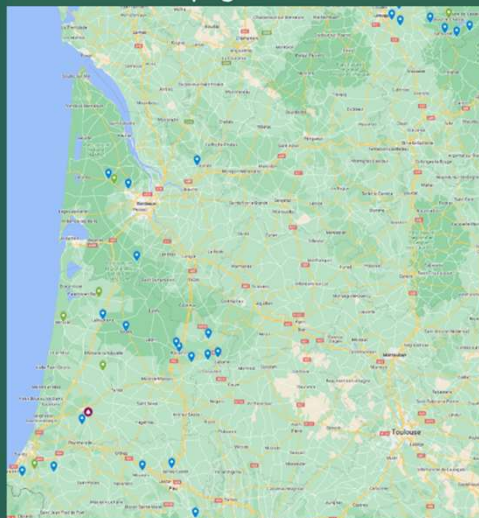
LES 3 ACTEURS ESSENTIELS DU PROJET, ACCOMPAGNÉS PAR LES COMMUNES FORESTIÈRES :

- Les élus
- Les enseignants/ éducateurs
- Les enfants

26 Forêts Pédagogiques en NA en cours d'accompagnement

NOUVELLE-AQUITAINE

- 23 CREUSE**
Faux-la-Montagne
- 33 GIRONDE**
Communauté d'Agglomération du Libournais
Sainte-Hélène
Saint-Magne
Salaunes
- 40 LANDES**
Créon-d'Armagnac
Dax
Gabaret / Héme
Heugas
Laboulayre
Lasse
Mimizan
Rion-des-Landes
Sabres
Saint-Justin
Ychoux
- 64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**
Hasparren
Montaut
Saint-Pée-sur-Nivelle
Sauvagnon
Ustaritz
- 87 HAUTE-VIENNE**
Bersac-sur-Rivalier
Feytiat
Glignes
Peyrat-le-Château
Saint-Just-le-Martel



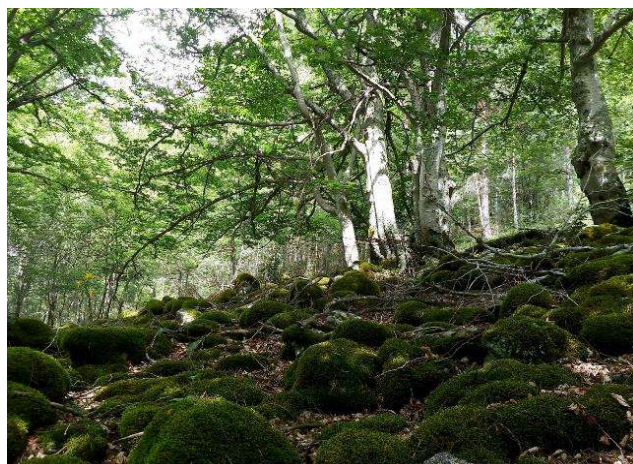
Bilan 2024 et perspectives 2025



- Poursuite du déploiement du programme et accompagnement des Forêts Pédagogiques (FP) :
 - Appel à candidature diffusé aux communes/écoles du PNR Périgord-Limousin et du PNR Millevaches en Limousin.
 - Intervention en Bureau communautaire de Limoges Métropole et diffusion de l'appel à candidature dès janvier 2025.
 --> En Limousin-Périgord : une dizaine de nouvelles FP attendues en 2025.
- Mise en réseau des Forêts Pédagogiques.
- Expérimentation avec des collèges à engager.
- Développement des partenariats : ONF, FDC, PEFC, FIBOIS, CPIE, CEN, LPO, CNPF, PNR...
- Thème 2024 : "Les métiers de la forêt et du bois" / Thème 2025 : "Transformation et usages du bois"



Païement pour
services
environnementaux



Païement pour services environnementaux (PSE)



Accompagnement d'un territoire pilote en Limousin :

- **Territoire d'expérimentation** : PNR Millevaches en Limousin
- **Contexte** :
 - Action pilotée par l'URCOFOR dans le cadre du dossier Rencontr' financé par FEDER, FNADT et FBF
 - Action inscrite dans la CFT du parc – une soixante de communes propriétaires de forêt.
 - Action intégrée à la programmation IPAMAC : créer des relais favorables à la biodiversité forestière avec l'installation et déploiement d'une trame de vieux bois à l'échelle des parcs MC.
- **Service** : maintien de la biodiversité
- **Mise en œuvre opérationnelle** : création d'une trame de vieux bois (TVB) à l'échelle du parc (forêts publiques/privées)
- **Fournisseurs de service** : propriétaires forestiers (publics/privés)
- **Bénéficiaires de service** : propriétaires forestiers (publics/privés)
- **Financement envisagé** : Dotation "Aménités rurales" / Dispositif OPAFE / Contrats Natura 2000 → en attente d'une validation politique
- **Partenariat** : mutualiser les efforts dans la définition de la TVB



Païement pour services environnementaux (PSE)

Objectifs prioritaires et actions à venir ou en cours (fin 2024/début 2025) :

Démarche concertée partenariale / mutualisation et harmonisation des méthodologies
 → **reproductibilité sur d'autres territoires avec la création d'une feuille de route (guide pratique)** : définitions (TVB et PSE), partenariats, cahier des charges de la mesure.

- **VOLET "METHODOLOGIE"** :
 - travail cartographique et mise en place d'un protocole/échantillonnage et relevés de terrain --> identification des secteurs forestiers matures et/ou intéressants (forêts récentes = forêts matures en devenir).
 - travail sur la continuité écologique pour rendre fonctionnelle la TVB.

Païement pour services environnementaux (PSE)



- **VOLET "FINANCEMENT"** : financer la mise en place d'îlots de sénescence.
Définition du cahier des charges de la mesure : critères d'éligibilité, modalités de financement, durée d'engagement, ...

	Périmètre NATURA 2000	Hors NATURA 2000
Propriété forestière publique	Contrat forestier N2000 / Mesure F22712 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	Dotations "Aménités rurales" Dispositif OPAFE
Propriété forestière privée		Dispositif OPAFE



Pistes de financement : aucune validation politique à ce jour

- **VOLET "COMMUNICATION"** : présentation des PSE et de la démarche PSE-TVB du PNR / identification des propriétaires intéressés et volontaires.

En forêt publique :

- Sensibilisation des élus des territoires prioritaires (propriétaires de forêts pressenties matures).
- Information de l'ensemble des collectivités du parc :
 - Organisation de journées de terrain.
 - Rencontre inter-parc.
 - Webinaire PSE.

Païement pour services environnementaux (PSE)



Perspectives 2025

- Dossier Rencontr' 2023-2024 / Action PSE :
 - Action terminée en fin d'année 2024 et non reconduite
 - Evolution vers une thématique "Eau et forêt" (en discussion)
- Poursuite expérimentation PSE-TVB sur le PNRML :
 - Renforcement et création de nouveaux partenariats (Association l'Aubraie?)
 - Démarche impulsée sur le territoire du PNRML en 2023-2024, poursuite de l'action en 2025 :
 - par le PNR seul.
 - Par le PNR accompagné par COFOR à la condition d'obtenir de nouveaux financements.

Païement pour services environnementaux (PSE)



Perspectives 2025 :

Continuité de l'action - poursuite 2025 : réponse à l'appel à projet « Nature et Transitions » de la Région NA?

Propositions :

- Poursuite de l'accompagnement du PNRML : validation d'une méthodologie avec les partenaires.
- Création et diffusion d'un guide méthodologique de mise en place d'une TVB articulée avec un PSE à destination des autres territoires de parc de Nouvelle-Aquitaine.
- Identification des PNR néo-aquitains intéressés par la démarche et accompagnement à partir de 2027 (sous réserve de financements disponibles).
- Recherche de nouveaux financeurs (privés?) de dispositifs PSE --> demande de la Région NA.

CONTACTS
Dordogne : Chloé MONTA - chloe.monta@communesforestieres.org - 06.59.29.86.29
Limousin :
 - Marion HAYOT - marion.hayot@communesforestieres.org - 06.68.02.99.01
 - Cédric BENESTEAU - cedric.benesteau@communesforestieres.org - 06.98.44.78.45
SITE INTERNET : <https://collectivitesforestieres-nouvelleaquitaine.fr/>



Assemblée générale 2024 - Meymac (19), le 07/11/2024

Personnes excusées

- | | |
|--|-----------------------------|
| – Mme Valérie SIMONET - Présidente du Conseil départemental de la Creuse | |
| – M. AUZEMERY – Président CC ELAN et Vice-Président du Département de Haute-Vienne | POUVOIR |
| – M. Simon CHAUTemps – Vice-président CC Creuse Sud-Ouest | POUVOIR |
| – M. Emile Roger LOMBERTIE - Maire de Limoges | |
| – Mme Gisèle JOUANNETAUD – CC ELAN – St Léger la Montagne | |
| – Mme Isabelle PINGAUD – Bessines sur Gartempe | |
| – M. Bernard LAUSERIE – St Priest Taurion | |
| – M. Samuel Riverain – La Jonchère St Maurice | |
| – Mme Danielle Mahaut – Nieul | POUVOIR à St Just le Martel |
| – M. Cédric PIERRE – Ambazac | POUVOIR |
| – Mme Angélique TERRANA – St Sylvestre | POUVOIR |
| – M. ARFEUILLERE – Ussel | |
| – M. Jean-Pierre CHARMES – La Chapelle Montbrandeix | POUVOIR |
| – M. Alain CALOMINE – St Junien la Brègère | |
| – Madame Pauline CABARET – Gentioux Pigerolles | |
| – Madame Marie-Christine Soulefour – La Tronche | |
| – M. Arnaud Reynier – Beynat | POUVOIR |
| – M. Bernard Vauriac – Maire de Saint-Jory-de-Chalais (24) | |
| – Mme MAHIEUX, M. PEZON et M. QUERO de la DDT24, service agriculture et forêt | |
| – M. Christian REYNAUD – Feytiat | POUVOIR |

Emargement des présents



Assemblée générale Association interdépartementale des Collectivités Forestières

Limousin - Périgord

7 novembre 2024 - Meymac

NOM Prénom	Structure représentée	E-mail	Signature
LE MAUR JF	onf	jean-francois.le-maur@onf.fr	
GONTHIER Grgoire	CNPF NA	gregoire.gonthier@cnpf.fr	
DOURGOIS Jean Noël	Mairie de Vienne encluse	dourgois.jean-noel@orange.fr	
GALLAND Baptiste	Mairie de St Nord les Essimes	gallandbaptiste@orange.fr	
Martin-Goussier Laure	Région NA	laure.martin-goussier@nouvelle-aquitaine.fr	
GARRIGOU Mailys	Pays Périgord Noir	scot@payspm.fr	
Lamourey Gaël	Felcois NA	gael.lamourey@felcois-na.fr	

NOM Prénom	Structure représentée	E-mail	Signature
SIMON Philippe	Eymantiers	philimon87@gmail.com	
SCHNEIDER JEAN-BAPTISTE	ONF	jean-baptiste.schneider@onf.fr	
SLABHUTS Martin	Mairie de Batefolle sur Donlogne	martin.slabhuts@wanadoo.fr	
Honnebeck Catherine	M. Pwaches	cathyspinasson@orange.fr	
RAVET Marie	Haute Corèze Communauté	mravet@hautecoreze.communauté.fr	
DE NEUVILLE Christine	PEFC Commune Vicq-sur-Baull		
BODEVIGIE Jean-Pierre	AD COFOR LP Commune Peyzac-le-Château		
GARESTIER Joel	AD COFOR LP Commune St-Just-le-Martel		
BENESTEAL Cédric	URCOFOR NA		
MONTA Chloé	URCOFOR NA		
HAYOT Marion	URCOFOR NA		